ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 39791

Texte de la question

M. Gilbert Barbier appelle l'attention de M. le ministre de la defense sur les graves difficultes operationnelles qu'entrainent les retards successifs de mise en service de l'avion de combat Rafale version marine. Afin de remplacer le Clemenceau, le porte-avion nucleaire Charles-de-Gaulle devrait entrer en service en 1999, alors que la premiere flotille de Rafale marine constituant son aviation embarquee ne sera operationnelle qu'en 2002. Les avions actuellement embarques sur nos deux porte-avions (Crusaders dont la vetuste constitue un veritable danger pour les pilotes qui les servent et Super-Etendard) arriveront en fin de vie en 1999 au prix de grands efforts d'entretien et de modernisation. Le Charles-de-Gaulle sera ainsi condamne a etre un porte-avions sans avions pendant trois ans, incapable de remplir ses missions operationnelles. C'est pourquoi il lui demande quels sont les mesures qui seront prises, afin de conserver note potentiel militaire et notre capacite de reaction face a un danger eventuel.

Texte de la réponse

La loi de programmation militaire 1997-2002 prevoit le renouvellement de la capacite de projection de puissance de la marine nationale par la mise en service operationnel, en 1999, du porte-avions nucleaire (PAN) Charles-de-Gaulle. Ce texte prevoit egalement la mise en service d'une flottille complete de 12 Rafale marine en version interception. La livraison de ces appareils s'effectuera entre 1999 et 2002, au rythme suivant : un appareil en 1999, trois en 2000, cinq en 2001 et trois en 2002. Ces 12 appareils se substitueront aux Crusaders, retires du service en 1999. Dans le meme temps, la defense aerienne du PAN Charles de Gaulle sera assuree, entre 1999 et 2001, par les deux premiers avions de guet aerien de type Hawkeye et par le systeme de missiles surface-air a moyenne portee (SAAM). Par ailleurs, le groupe aeronaval conservera des Super-Etendard jusqu'en 2007.

Données clés

Auteur : M. Barbier Gilbert
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39791
Rubrique : Defense nationale
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juin 1996, page 3057
Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4256